

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 16 octobre 2023**DÉLIBÉRATION n°2023-94**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 16 octobre 2023 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 7 octobre 2023.

Point de l'ordre du jour :

7.1. Dossiers d'accréditation de l'établissement à délivrer deux licences professionnelles

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis du conseil académique du 10 octobre 2023,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver deux dossiers de demande d'accréditation de l'établissement à délivrer des formations. En l'espèce, il s'agit de deux licences professionnelles qui seront dispensées par l'UFR de droit, économie et sciences sociales.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des dossiers de demande d'accréditation de l'établissement à délivrer la licence professionnelle assistant juridique – droit du numérique et la licence professionnelle activités juridiques – mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 32
Membres présents : 19	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 13	Votes exprimés : 32
Total des membres présents et représentés : 32	Majorité requise : 17
	Pour : 32
	Contre : 0

Pièces jointes :

- dossiers de demande d'accréditation.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI

Lettre argumentaire
Demande d'accréditation de la Licence professionnelle Assistant Juridique
Parcours : Droit du numérique (sécurisation juridique des espaces numériques)
(Fiche RNCP 30035)

1) Justification du projet

a) Lien avec la stratégie de formation de l'établissement

Cette demande de création se justifie par la nécessité de faire évoluer l'offre universitaire proposée à l'Antenne de Blois de l'UFR de Droit, économie et sciences sociales en permettant à notre Université en général et à l'UFR droit, économie et sciences sociales en particulier, de rayonner sur le territoire en proposant une formation novatrice répondant à des besoins croissants en termes d'emploi.

Cette Licence reposera essentiellement sur l'apprentissage. Elle comportera un parcours initial et sera ouverte à la Formation continue. Elle complétera utilement les deux premières années de Licence droit de l'antenne de droit de Blois. Plus globalement c'est l'offre de formation juridique proposée dans la Région qui sera améliorée. Car ce diplôme concernera des étudiants de l'antenne de droit de Blois, mais aussi de la Faculté de droit de Tours, voire d'autres universités.

b) Évolution du secteur, de la profession, évolution de la réglementation

Cette stratégie est d'autant plus pertinente que la révolution numérique impacte les métiers du droit à l'instar des autres domaines d'activité. Les besoins sont croissants ce qui justifie la mise en place de formation universitaires dédiées.

Comme l'indiquait déjà le rapport de Monsieur B. Mettling (Transformation numérique et vie au travail L'impact sur les métiers et les compétences) rédigé en 2015 à l'attention de Madame Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social « La modification des conditions d'exercice des activités induites par ces nouveaux outils et ces modes de travail concerne tous les métiers sans exception (...) ».

Et le secteur des professionnels du droit du numérique n'échappe pas à ces difficultés. Car « Le droit en constante évolution, le développement de l'informatique dans les nuages (cloud computing), des objets connectés et de la mobilité entraîne de nouvelles formes de contrats et de nouveaux risques de contentieux. » (Les besoins et l'offre de formation aux métiers du numérique, Février 2016, Rapport à Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche p37).

Tous les professionnels consultés dans le cadre de l'élaboration de cette formation ont d'ailleurs témoigné de leurs difficultés de recrutement. Les candidatures sont rares, les délais de recrutement atteignent aisément les 6 mois, sachant que nombreux sont ceux qui en réalité se forment de manière empirique en raison du faible nombre de juristes spécialisés.

Et la création de cette Licence professionnelle présente trois avantages non négligeables concernant le niveau d'études, le recours à l'alternance et la question de la parité homme/femme.

-Une formation professionnalisante de niveau Bac plus trois adaptée au marché du travail

Comme le démontre les offres d'emploi à l'adresse d'Assistants juridiques spécialisés en droit du numérique (voir infra) cette licence offre de réelles possibilités d'embauche à des juristes formés à Bac plus 3.

-Un recours à l'alternance plébiscité par les acteurs du numérique

L'alternance est largement déployée dans ce secteur d'activités. La spécificité des missions, la nécessaire connaissance du terrain, du projet d'entreprise, des exigences des structures privées ou publiques recherchant des juristes en droit du numérique le justifie aux yeux des employeurs.

-Une licence professionnelle renforçant la parité hommes/femmes dans un domaine professionnel essentiellement masculin

Le public étudiant des UFRs de droit est largement féminin. Or le secteur du numérique est jusqu'ici principalement masculin et tous les observateurs soulignent cette carence. Sur ce point la licence professionnelle envisagée suivrait les recommandations formulées en 2017 auprès de

Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : « Fréquemment présente dans les débats propres aux emplois et aux qualifications, la problématique de la parité se révèle être particulièrement sensible en ce qui concerne le champ du numérique."

Il convient de souligner qu'outre l'évolution de la réglementation, le monde numérique transforme les pratiques professionnelles des professionnels du droit quelles que soient les structures au sein desquelles ils œuvrent au quotidien. Mais le domaine du droit du numérique renvoie également à des activités professionnelles spécifiques allant du web marketing à l'information, en passant par la création numérique. De plus, toute structure publique ou privée est désormais confrontée à la question de la protection des données et à celle de la cyber-sécurité. Et le développement de l'Intelligence Artificielle soulève de nombreuses et complexes questions juridiques. Enfin l'organisation et du fonctionnement des entreprises spécialisées s'avèrent spécifique en termes d'élaboration, de conduite et de réalisation de projet.

Cette situation explique que nombre d'offres d'emploi recoupent les compétences que les diplômés de la licence envisagée pourront acquérir. Ainsi les employeurs sont-ils notamment en recherche d'Assistants juridiques: spécialisés en sécurité des systèmes d'information ; auprès de Délégué à la protection des données ; spécialisés dans la propriété intellectuelle, le droit du numérique et les données personnelles ; Conseillers logiciel ; spécialisés dans le Droit de la Communication et de la Publicité ; spécialisés en propriété intellectuelle ; intervenant en Médiation numérique ; en droit du numérique (secteur bancaire, domaine des assurances); spécialisés dans la dématérialisation des procédures juridiques et administratives (marchés publics, actes administratifs)...

Au plan universitaire, la doctrine juridique investit actuellement le domaine du droit du numérique. Certes la Licence professionnelle dont il est demandé l'accréditation vise principalement à permettre une insertion rapide dans le monde professionnel. Mais cette formation permettra aux étudiants de bénéficier des recherches en droit du numérique des enseignants chercheurs. Réciproquement, l'investissement pédagogique de ces derniers dans cette formation nourrira logiquement leurs travaux scientifiques. Dès lors cette Licence pourra même servir de support à des événements scientifiques (conférences, colloques...).

2)Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires

Il faut souligner l'absence de diplôme universitaire strictement comparable dans la région. La Faculté de droit de Tours se propose donc de compléter l'offre de formation de l'Université de Tours par une Licence professionnelle répondant à un véritable besoin pour le public étudiant et le monde professionnel. Au plan national, il existe par exemple des Master ou des DU consacrés au droit du numérique ; en outre certaines formations intègrent la question du droit du numérique dans le cadre d'un enseignement sans que leurs étudiants soient strictement spécialisés sur cette question.

La différence majeure, et donc l'atout pédagogique et professionnel de cette licence, est de former des cadres intermédiaires spécialisés ayant d'ores et déjà une connaissance du terrain grâce à l'apprentissage. Les diplômés seront en mesure d'intégrer un projet d'entreprise puisqu'ils disposeront des connaissances juridiques et de la méthode leur permettant de suivre les évolutions du droit du numérique et de participer concrètement à la sécurisation juridique des espaces numériques.

3)Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés

Le secteur souffre d'une pénurie de candidatures et la Région Centre Val de Loire n'échappe pas à cette situation. Ceci explique l'enthousiasme suscité par le projet chez les professionnels ainsi que le nombre d'institutions publiques et d'entreprises privées apportant officiellement leur soutien et s'engageant à recruter des apprentis.

Les acteurs du numérique ont par ailleurs été sensibles à la méthode retenue pour identifier les débouchés, les finalités et les contenus de la formation. C'est sur la base de nombreux échanges, de consultations de professionnels du numérique qu'ont été définies les modalités d'organisation de cette licence professionnelle et le contenu précis de la formation. Ceci afin d'être parfaitement

en corrélation avec les besoins des professionnels du secteur. Cette démarche a en outre permis, en amont de la mise en place de la formation, de tisser d'utiles relations avec le milieu socioprofessionnel concerné.

Personnes publiques, entreprises privées aux activités diverses (transformation digitale des organisations, communication, web marketing, protection des données, création numérique, assurance, cabinet d'avocats, etc) constituent nos soutiens. À ce stade, les partenaires socioprofessionnels sont donc d'ores et déjà les suivants :

- Préfecture du 41, Place de la République, 41000 Blois ;
- Conseil départemental du Loir-et-Cher, Hôtel du département, Place de la République, 41000 Blois;
- Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois, 1 rue Honoré de Balzac , 41000 BLOIS ;
- Ville de Blois, 9 place Saint Louis, 41000 Blois;
- CIAS du Blaisois, 4 rue des Cordeliers, 41000 Blois;
- Territoires vendômois, Communauté d'Agglomération, Parc Ronsard, 41106 Vendôme;
- Ville de Vendôme, BP 20107 41106 - Vendôme cedex ;
- GIP Recia, 3 avenue Claude Guillemin, 45060 Orléans ;
- Val de Loire Numérique, Syndicat Mixte, Place de la République, 41000 Blois;
- ACHILLE SOLUTION 1 avenue du Champ de Mars 45000 Orléans ;
- CIVIS, Groupement d'intérêt économique, 90 Avenue de Flandres, 75019 Paris ;
- Culture Com', 5 rue du Père Brottier, 41000 Blois;
- Groupe La Poste, 9 place de Gaulle, 45000 Orléans;
- OneLegal, SELARL d'avocats inscrite au Barreau de Tours 49, rue Claude Thion 37000 Tours ;
- PB SOLUTIONS 10, Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny 41200 Romorantin-Lanthenay.

4)-Objectifs en termes de recrutement :

a)- Publics visés

Pour intégrer cette Licence professionnelle, il sera exigé une L2 droit validée. Mais cette formation pourra également sélectionner des diplômés se prévalant d'un niveau Bac+2 dans des domaines connexes comportant une réelle dimension juridique (Filière A.E.S, DUT/BUT carrières juridiques, B.T.S préparant aux métiers juridiques...). Un recrutement de diplômés en informatique rompus aux questions techniques du numérique sera éventuellement possible sur la base d'une sélection aux modalités spécifiques. Sous cet angle, la formation envisagée aura donc vocation à compléter d'autres types de cursus que les cursus strictement juridiques.

b)- Pour la formation continue, catégories de salariés susceptibles d'être intéressés

Enfin l'ouverture de la licence professionnelle à la formation continue permettra également une mise à niveau nécessaire pour un certain nombre de personnes devant ajuster leurs compétences en fonction du développement du numérique. Il s'agira par exemple de salariés confrontés dans leurs activités à la question de la protection des données, à celle de la cyber-sécurité, à la dématérialisation des procédures; c'est-à-dire un public confronté à des problèmes juridiques relevant du droit du numérique et n'ayant pas nécessairement bénéficié en amont d'une formation spécifique en la matière.

Ces différents publics pourront donc tirer profit de l'acquisition des compétences acquises recoupant celles de la fiche RNCP correspondante (Code RNCP : 30035). Les diplômés maîtriseront les procédures, juridiques et judiciaires en ce qui concerne la procédure pénale, civile et le contentieux administratif. Ils pourront sécuriser la rédaction des contrats dans le domaine numérique en étant formés au "Droit des obligations" appliqué au numérique. Ils pourront assurer une veille juridique dans ce champ normatif. Ils pourront prévenir les phases contentieuses en participant à la sécurisation juridique des espaces numériques. Concernant la discrétion et la déontologie professionnelles, ils acquerront des compétences en lien direct avec leur secteur professionnel. L'éthique propre aux acteurs du numérique constituera un axe important et portera notamment sur les questions environnementales et l'intelligence artificielle. Les relations avec la

clientèle et les opérateurs économiques et institutionnels seront abordées dans le cadre d'un cours d'usages professionnels" complétant les compétences acquises sur le terrain. Ils sauront utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. Outre un enseignement d'informatique, ils seront formés au droit de la cyber-sécurité. Traitement et utilisation des données, développement d'une argumentation juridique, mais aussi critique sont autant de compétences développées par le biais de différents enseignements. La professionnalisation reposera en outre sur la formation à la communication orale et écrite y compris en Anglais. Ceci dans un cadre où, grâce à l'alternance ou au stage et à la connaissance des acteurs du numérique, ils commenceront à développer un réseau professionnel et sauront appréhender l'organisation, le fonctionnement et les enjeux des structures susceptibles de les recruter à l'issue de leur formation. Outre leur expérience sur le terrain, leur capacité individuelle à s'adapter professionnellement, à travailler en équipe, à s'autoévaluer et s'améliorer concrètement, sera en outre valorisée par le projet tuteuré, la rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel pour les apprentis ou d'un rapport de stage et du traitement d'un dossier sous forme d'étude de cas pour les étudiants et étudiantes en formation initiale. La spécificité de la Licence professionnelle leur permettra en outre d'être opérationnel professionnellement dès leur entrée dans l'emploi. De plus, la dimension strictement juridique, leur expérience du monde professionnel, l'acquisition de compétences transversales et concrètes, leur conféreront un profil particulièrement recherché par les employeurs publics et privés du secteur.

5)-Objectifs en termes de flux pour la prochaine période (filiales et bassin de recrutement, flux attendus)

A ce stade de l'élaboration du projet, la communication à l'attention du public étudiant n'a bien entendu pas été organisée en vue d'un recrutement garanti. Cependant, lors de la journée des métiers notamment, des étudiants et étudiantes juristes ont déjà manifesté leur intérêt en soulevant la question de l'existence de formations dédiées au droit du numérique. Ce type de questionnement est apparu également lors des journées portes ouvertes de notre Université et lors des présentations des études juridiques classiquement effectuées dans les lycées du département du Loir-et-Cher. Ce qui montre que même des lycéens font part de leur intérêt pour des formations spécifiques à l'instar de la licence professionnelle Assistant juridique parcours Droit du numérique envisagée. En outre, des professionnels ont déjà fait part de l'intérêt que représenterait pour eux l'ouverture de cette L3 à la formation continue.

Sur cette base la projection suivante peut-être envisagée:

Régime	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Apprentissage	12	14	15
Formation initiale	3	4	5
Formation continue	*	*	*

* à ce stade de l'élaboration du projet le nombre de ces profils ne peut pas être déterminé.

Il faut en outre souligner qu'au plan régional, et même national, le bassin de recrutement recoupe potentiellement de nombreuses structures. Sans être exhaustif, sont susceptibles d'employer les étudiants et étudiantes à l'issue de cette Licence professionnelles:

Personnes publiques :

Les Préfectures;

Les Conseils départementaux;

Les Métropoles et Agglomérations;

Les Communes "centre" des EPCI importants;

Les Établissements publics hospitaliers ;

Les structures publiques spécialisées dans le développement du numérique ;

Les Groupements d'intérêt public spécialisé dans la protection des données.

Personnes privées

Entreprises privées recueillant et assurant la protection des données ;

Des entreprises de communication ;

Des entreprises du domaine bancaire ;

Des entreprises du domaine de l'assurance ;

D'entreprises œuvrant à la transformation numérique des organisations;

Et globalement les Entreprises exerçant des activités liées au, à l'information et web marketing, à l'information et la création numérique.

Conclusion:

La Révolution numérique impactant fortement les métiers du droit, la création de cette Licence professionnelle se justifie par la nécessité mettre en place une formation universitaire dédiée afin de pourvoir à de nombreux emplois de cadres intermédiaires dans un secteur touché par la pénurie de candidatures au plan local et national. Cette licence aura donc pour effet d'améliorer l'offre de formation de l'Université de Tours.

Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master

Etablissement : Université de Tours

Intitulé : Licence professionnelle Assistant juridique (fiche RNCP 30035)

Restructuration Création

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : DEG

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :

Droit du numérique (Sécurisation juridique des espaces numériques)

Objectifs de la formation :

Il s'agit de former des cadres intermédiaires spécialisés en droit du numérique et capables de participer concrètement à la sécurisation juridique des espaces numériques.

Les nombreux débouchés recoupent par exemple ceux d'Assistant juridique spécialisé en sécurité des systèmes d'information, d'Assistant juridique auprès de Délégués à la protection des données, d'Assistant juridique spécialisé dans la propriété intellectuelle, le droit du numérique et les données personnelles, d'Assistant juridique conseiller logiciel, d'Assistant juridique spécialisé dans le Droit de la Communication et de la Publicité, d'Assistant juridique spécialisé en propriété intellectuelle, d'Assistant juridique en Médiation numérique, d'Assistant juridique en droit du numérique dans les secteur bancaire et le domaine des assurances) ou d'Assistant juridique spécialisé dans la dématérialisation des procédures juridiques et administratives (marchés publics, actes administratifs).

Organisation de la formation :

Schéma général : La formation repose sur 9 UE : UE1: Droit des données et du contrat numérique, UE2 : Droit procédural et monde numérique, UE3 : Les acteurs du numérique, UE4 : Méthodologie juridique, UE5: Droit de la consommation, de la cybersécurité et de la propriété intellectuelle, UE6 : Communication et maîtrise des outils numériques, UE7 : Outils de professionnalisation, UE8 : Projet tutoré, UE9 : Méthodologie du mémoire et du rapport de stage. (Voir en annexe la maquette et la MCCC).

Rythme moyen d'alternance :

2 semaines en entreprise / 2 semaines en cours

Compétences acquises à l'issue de la formation : Les compétences acquises à l'issue de la formation recouperont celles de la fiche RNCP correspondante sous l'angle du parcours déterminé : Droit du numérique (sécurisation juridique des espaces numériques). Le programme a été défini à l'aune des besoins du secteur professionnel concerné et en fonction des problématiques juridiques soulevées par la révolution numérique.

Sur ces bases les diplômés maîtriseront les procédures, juridiques et judiciaires notamment en ce qui concerne la procédure pénale, civile et le contentieux administratif en lien avec les questions numériques.

Ils pourront sécuriser la rédaction des contrats dans ce domaine en étant spécifiquement formés au "Droit des obligations" appliqué au numérique.

Ils seront aptes à assurer une veille juridique dans ce champ normatif particulièrement évolutif. Ils pourront ainsi prévenir les phases contentieuses en participant à la sécurisation juridique des espaces

numériques.

Concernant la discrétion et la déontologie professionnelles, ils acquerront des compétences en lien direct avec le secteur professionnel correspondant. L'éthique propre aux acteurs du numérique constituera ainsi un axe important et portera notamment sur les questions environnementales et l'Intelligence artificielle. Les relations avec la clientèle et les opérateurs économiques et institutionnels seront abordées dans le cadre d'un cours spécifique d'"usages professionnels" qui viendra compléter les compétences acquises sur le terrain.

Ils sauront utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. Outre un enseignement d'informatique, le public étudiant sera formé au droit de la cybersécurité.

Traitement et utilisation des données, développement d'une argumentation juridique, mais aussi critique sont autant de compétences développées par le biais de différents enseignements.

La professionnalisation reposera en outre sur la formation à la communication orale et écrite y compris en Anglais.

Ceci dans un cadre où, grâce à l'alternance ou au stage et à la connaissance des acteurs du numérique, ils commenceront à développer un réseau professionnel et sauront appréhender l'organisation, le fonctionnement et les enjeux des structures susceptibles de les recruter à l'issue de leur formation.

Outre leur expérience sur le terrain, leur capacité individuelle à s'adapter professionnellement, à travailler en équipe, à s'autoévaluer et s'améliorer concrètement, sera valorisée par le projet tuteuré, la rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel pour les apprentis ou d'un rapport de stage et du traitement d'un dossier sous forme d'étude de cas pour les étudiants et étudiantes en formation initiale.

La spécificité de la Licence professionnelle leur permettra en outre d'être opérationnel professionnellement dès leur entrée dans l'emploi. De plus, la dimension strictement juridique, leur expérience du monde professionnel, l'acquisition de compétences transversales et concrètes, leur conféreront un profil particulièrement recherché par les employeurs publics et privés du secteur.

Groupe d'analyse de pratique professionnelle : Se réunissant au moins deux fois l'année, il permettra d'analyser la pratique professionnelle de chacun, d'aborder d'éventuelles difficultés. Il sera demandé aux apprentis de s'impliquer dans l'analyse afin d'améliorer leur propre technique professionnelle et qu'ils fassent le lien entre les enseignements et leurs missions en entreprise en termes d'acquisition et de mise en oeuvre de leurs compétences. Ils pourront en ce sens préciser notamment les ressources qu'ils devront mobiliser au sein de la structure, ou en externe pour résoudre la question à laquelle ils se trouveraient confrontés .

Modalités d'enseignement :

Cette formation sera faite en apprentissage, en formation initiale et sera ouverte à la formation continue. Le CFA a validé la fiche d'intention présentée au printemps et le dossier de demande d'ouverture en apprentissage a été validé par le CFA le 14/09/2023.

Volume horaire de la formation :

Volume horaire de la formation :

CM : 198 h

TD : 208 h

Projet tutoré : 150h

TOTAL : 556 h *

*Voir maquette en annexe

Lieux de la formation :

Antenne de droit de Blois, 3 place Jean Jaurès 41000 Blois

Liens avec la recherche :

Cette Licence permettra une insertion professionnelle rapide. Mais les étudiants bénéficieront des recherches des enseignants chercheurs en droit du numérique. Réciproquement, l'investissement pédagogique de ces derniers nourrira leurs travaux scientifiques. Cette Licence pourra même servir de support à des événements scientifiques (conférences, colloques...).

Liens avec le monde socio-économique :

Ce projet a suscité l'enthousiasme des professionnels du territoire aussi bien du secteur public que privé. Apportent à ce stade leur soutien en s'engageant pour un certain nombre à recruter des apprentis :

- Préfecture du 41 ;
- Conseil départemental du 41 ;
- Agglopolys (Communauté d'agglomération de Blois) ;
- Ville de Blois ;
- CIAS du Blaisois ;
- Territoire vendômois (Communauté d'Agglomération) ;
- Ville de Vendôme ;
- GIP Recia (Orléans).
- Val de Loire Numérique (Blois) ;
- Achille Solution (Orléans) ;
- CIVIS (Paris) ;
- Culture Com' (Blois) ;
- Groupe LA POSTE (Orléans) ;
- OneLegal (Barreau de Tours) ;
- PB Solutions (Romorantin-Lanthenay).

REMARQUE : Les partenariats garantissent déjà le recrutement de 10 apprentis.

Effectifs attendus :

	2024/2025	2025/2026	2026/2027
Formation initiale	3	4	5
Formation continue	*		
dont contrats de professionnalisation	*		
Apprentissage	12	14	15

**Pour les Licences professionnelles
Origine des publics :**

Diplômes requis : Niveau L2 droit validé; Formation d'enseignement supérieur d'au moins Bac plus deux comportant une réelle dimension juridique (Filière A.E.S, DUT/BUT carrières juridiques, B.T.S préparant aux métiers juridiques...).

Autres conditions :

Un recrutement de diplômés en informatique rompus aux questions techniques du numérique sera éventuellement possible sur la base d'une sélection aux modalités spécifiques.

Enfin cette Licence sera ouverte à la **Formation continue**. Les candidats devront se prévaloir d'un niveau Bac plus deux dans un des domaines susmentionnés.

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation :

Enseignants-chercheurs :

- François FOURMENT : PR Section 01 ;
- Christine GUILLARD : MCF HDR Section 02 ;
- Patrick MOZOL : MCF HDR Section 02 ;
- Pierre BOISSEAU : MCF Section 02 ;
- Ludovic LAUVERGNAT : MCF Section 01 ;

ATER :

- Sakre KEKE : ATER section 02.

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation	PRC (intervenant déjà dans l'établissement) : -Ludovic DURINDEL PRC d'économie et gestion ; - Elyse BARRETEAU : PRC d'Anglais
Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien	La part du volume horaire d'enseignement dispensé par des représentants du monde professionnel est de 35%. Julien Meunier : ingénieur d'études ; - Anne SLOMOVICI : Conservateur des bibliothèques ; - Rachel Régnier : Scolarité de l'antenne de droit de Blois. Ces personnalités apporteront leur soutien à la formation, tant en termes de recherches documentaires, d'organisation et de fonctionnement de la Licence professionnelle que d'ingénierie pédagogique. Remarque : un CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT répondant en termes de composition et de missions au cahier des charges correspondant sera mis en place. Il se réunira au moins une fois l'an.

Partenariats	
Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public	<i>Préciser si la formation doit être co-accréditée avec un ou des autres établissements d'enseignement supérieur ou s'il s'agit d'une simple convention de partenariat.</i>
Internationalisation des formations	<i>Préciser les accords particuliers qui s'attachent à cette formation (Erasmus Mundus ou autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, etc).</i>
Conventionnement avec une institution privée française	<i>Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution</i>

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
En attente de validation (12/10/2023)
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) :
En attente de validation (16/10/2023)
- PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (**date et signature**) :
En attente de validation

Fiche d'opportunité

Licence professionnelle Assistant juridique - Droit du numérique (sécurisation juridique des espaces numériques) (L3). (fiche RNCP 30035 Assistant juridique)

1)-Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, évolution du secteur, de la profession, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)

Cette demande de création se justifie par la nécessité de faire évoluer l'offre universitaire proposée à l'Antenne de droit de Blois et de permettre à notre Université en général et notre UFR en particulier de rayonner sur le territoire en proposant une formation novatrice répondant à des besoins croissants en termes d'emploi.

Cette Licence qui reposera essentiellement sur l'apprentissage complètera utilement les deux premières années de Licence droit de l'antenne de droit de Blois et globalement l'offre de formation juridique proposée dans la Région et au-delà. Car elle concernera des étudiants de l'antenne de droit de Blois, mais aussi de la Faculté de droit de Tours, voire d'autres universités.

La nature de la formation (Licence professionnelle) vise à permettre principalement une insertion rapide dans le monde professionnel. Cependant nombre de matières recouperont spécifiquement le champ novateur et évolutif du droit du numérique. Cette formation permettra ainsi aux étudiants de bénéficier des recherches des universitaires ayant investi le domaine du droit du numérique en tant qu'enseignants chercheurs. Réciproquement, l'investissement pédagogique de ces derniers dans cette formation nourrira logiquement leurs travaux scientifiques. Dès lors cette Licence pourra servir de support à des événements scientifiques (conférences, colloques...).

2)Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires

Il faut souligner l'absence de diplôme universitaire strictement comparable dans la région. La création de la licence professionnelle consacrée au Droit du numérique répond donc à un réel besoin. Au plan national, il existe par exemple des Master ou des DU consacrés au droit du numérique ; en outre certaines formations intègrent la question du droit du numérique dans le cadre d'un enseignement sans que leurs étudiants soient strictement spécialisés sur cette question.

La différence majeure, et donc l'atout pédagogique et professionnel de cette licence, est de former des cadres intermédiaires spécialisés ayant d'ores et déjà une connaissance du terrain, susceptibles d'intégrer un projet d'entreprise. Les diplômés disposeront des connaissances juridiques et de la méthode leur permettant de suivre les évolutions qui en droit du numériques et de participer concrètement à la sécurisation juridique des espaces numériques.

3)Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel : pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés

La révolution numérique induit l'apparition de normes juridiques spécifiques et soulève de nouvelles problématiques juridiques auxquelles sont confrontées aussi bien les personnes publiques que les entreprises privées à l'échelon national. Or le secteur souffre d'une pénurie de candidatures. Cette situation caractérise d'ailleurs notre territoire. Dès lors la formation de juristes dans le secteur du droit du numérique est une nécessité.

Ceci explique l'enthousiasme suscité par le projet, le nombre d'institutions publiques et d'entreprises privées apportant officiellement leur soutien et s'engageant à recruter des apprentis. Les acteurs du numérique ont par ailleurs été sensibles à la méthode retenue pour identifier les débouchés, les finalités et les contenus de la formation. C'est sur la base de nombreux échanges, de consultations de professionnels du numérique qu'ont été définis les modalités d'organisation de cette licence professionnelle et le contenu précis de la formation. Ceci afin d'être parfaitement en corrélation avec les besoins des professionnels du secteur.

Les partenaires socioprofessionnels sont à ce stade les suivants :

- ACHILLE SOLUTION 1 avenue du Champ de Mars 45000 Orléans ;
- Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois, 1 rue Honoré de Balzac , 41000 BLOIS ;
- CIAS du Blaisois, 4 rue des Cordeliers, 41000 Blois;
- CIVIS, Groupement d'intérêt économique, 90 Avenue de Flandres, 75019 Paris ;
- Conseil départemental du Loir-et-Cher, Hôtel du département, Place de la République, 41000 Blois;
- Culture Com', 5 rue du Père Brottier, 41000 Blois;
- GIP Recia, 3 avenue Claude Guillemin, 45060 Orléans ;
- Groupe La Poste, 9 place de Gaulle, 45000 Orléans;
- OneLegal, SELARL d'avocats inscrite au Barreau de Tours 49, rue Claude Thion 37000 Tours ;
- PB EOLUTIONS 10, Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny 41 200 Romorantin-Lanthenay ;
- Préfecture du 41, Place de la République, 41000 Blois ;
- Territoires vendômois, Communauté d'Agglomération, Parc Ronsard, 41106 Vendôme;
- Val de Loire Numérique, Syndicat Mixte, Place de la République, 41000 Blois;
- Ville de Blois, 9 place Saint Louis, 41000 Blois;

4) Objectifs

- en termes de recrutement : publics visés ; pour la formation continue, catégories de salariés susceptibles d'être intéressés

En outre cette formation pourra sélectionner des diplômés se prévalant d'un niveau Bac+2 dans des domaines connexes, même s'il s'agit avant tout de permettre à des juristes de bénéficier d'une formation professionnelle de niveau Bac plus 3, en arguant d'une spécialisation recherchée par les employeurs et attrayante pour la jeunesse. Sous cet angle, la formation envisagée aura donc vocation à compléter d'autres types de cursus que les cursus strictement juridiques. Enfin l'ouverture de la licence professionnelle à la formation continue permettra également une mise à niveau nécessaire pour un certain nombre de personnes devant ajuster leurs compétences en fonction du développement du numérique. Il s'agira par exemple de salariés confrontés dans leurs activités à la question de la protection des données, ou de juristes confrontés à des problèmes juridiques relevant du droit du numérique et n'ayant pas bénéficié en amont d'une formation spécifique en la matière.

- en termes de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)

Nombreuses sont les entreprises et les institutions susceptibles d'employer les licenciés à l'issue de leur formation :

Personnes publiques :

Les Préfectures ;

Les conseils départementaux ;

Les Métropoles et Agglomérations ;

Les Communes "centre" des EPCI importants ;

Les Etablissements publics hospitaliers ;

Les structures publiques spécialisées dans le développement du numérique ;

Les Groupements d'intérêt public spécialisé dans la protection des données.

Personnes privées

Entreprises privées recueillant et assurant la protection des données ;

Des entreprises de communication ;

Des entreprises du domaine bancaire ;

Des entreprises du domaine de l'assurance ;

Et globalement les Entreprises exerçant des activités liées au commerce, à l'information et à la création numérique.

Et nombreux sont les emplois s'offrant potentiellement aux futurs licenciés. Fonction publique d'Etat, hospitalière et territoriale ainsi que les entreprises privées sont susceptibles de recruter ces diplômés notamment en tant :

- qu'Assistant juridique spécialisé en sécurité des systèmes d'information ;
- qu'Assistant de Délégué à la protection des données ;
- qu'Assistant juridique spécialisé dans la propriété intellectuelle, le droit du numérique et les données personnelles ;
- que Juriste Conseiller logiciel ;
- qu'Assistant juridique spécialisé dans le Droit de la Communication et de la Publicité ;
- qu'Assistant juridique spécialisé en propriété intellectuelle ;
- qu'Assistant juridique intervenant en Médiation numérique ;
- qu'Assistant juridique en droit du numérique (secteur bancaire, domaine des assurances) ;
- qu'Assistant juridique spécialisé dans la dématérialisation des procédures juridiques et administratives (marchés publics, actes administratifs).

LICENCE PROFESSIONNELLE Assistant juridique parcours droit du numérique - 60 crédits ECTS

Blocs de compétences	SEMESTRE	Coef.	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale
						VHT	VHT	VHT	
						Volume Horaire Etudiant			/ étudiant
RNCP 30035 BC002 Exploitation de données à des fins d'analyse RNCP30035BC007 Activités de veille	UE1 Droit des données et du contrat numérique	2	3		Droit des données	18	12		30
		2	3		Droit des obligations appliqué au numérique	18	12		30
RNCP 30035 BC006 Rédaction d'actes juridiques	UE 2 Droit procédural et monde numérique	1	2		Procédure pénale et espaces numériques	16	12		28
		1	2		Procédure civile et espaces numériques	16	12		28
		1	2		Contentieux administratif et espaces numériques	16	12		28
RNCP 30035 BC004 Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	UE 3- Les acteurs du numérique	1	2		L'entreprise numérique	16			16
		1	2		Personnes publiques et enjeux numériques	16			16
RNCP 30035 BC008 Analyse et gestion des risques	UE 4 Méthodologie juridique	1	2		Raisonnement juridique		16		16
		1	2		Rédaction d'actes		16		16
	UE 5 Droit de la consommation, de la cybersécurité et de la propriété intellectuelle	2	3		Droit de la consommation	18	12		30
		2	3		Droit de la cybersécurité	18	12		30
		2	3		Droit de la propriété intellectuelle	18	12		30
RNCP 30035 BC001 Usages numériques RNCP 30035 BC003 Expression et communication écrite ou orale RNCP 30035 BC010 Mise en œuvre de stratégie marketing et commercialisation	UE 6 Communication et maîtrise des outils numériques	2	2		Informatique		20		20
		1	1		Recherche documentaire		12		12
		2	2		Anglais		20		20
		1	1		Communication et usages professionnels	12			12
RNCP30035BC009 Application des discrétion déontologie professionnelles	UE 7 Outils de professionnalisation	1	1		Ethique, espaces numériques et intelligence artificielle	16			16
		1	1		Comptabilité		16		16
RNCP 30035 BC005 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	UE 8 Projet tuteuré	2	3		Travail en autonomie				150
	UE 9 A (Apprentis)	2	4		Méthodologie du mémoire		12		12
		2	16			32 semaines en entreprise			
	UE9 B (Formation initiale)	2	4		Méthodologie du rapport de stage		12		12
		1	8			2 mois de stage en entreprise			
1	8				Dossier étude de cas				
Total année		31	60			198	208		556

&é

Blocs de Compétences	UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
			Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
			Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
RNCP 30035 BC001	UE 6	6	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20mn	2	Ecrit	2	Oral 20mn	2
			ET	Ecrit 2h								
	UE 5	9	CC	Ecrit et oral	3	ET	Oral 20mn	3	Ecrit	3	Oral 20mn	3
			ET	Ecrit 2h								
RNCP 30035 BC002	UE1	6	CC	Ecrit et oral	3	ET	Oral 20 mn	3	Ecrit	3	Oral 20 mn	3
			ET	Ecrit 2h								
RNCP 30035 BC003	UE 6	6	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20mn	2	Ecrit	2	Oral 20mn	2
RNCP 30035 BC004	UE 8	3	Oral de soutenance 45 mn		2				Oral de soutenance 45 mn	2		
	UE 9 A (Apprentis)	20	Mémoire + Oral 45 mn		2				Rapport + Oral 45 mn	2		
	UE 9 B (formation initiale)	20	Rapport + Oral 45 mn		2							
			Etude de cas		1							
RNCP 30035 BC005	UE 3	4	ET	Ecrit 2h	2	ET	Oral 20mn	2	Ecrit 2h	2	Oral 20 mn	2
RNCP 30035 BC006	UE 2	6	CC	Ecrit et oral	3	ET	Oral 20 mn	3	Ecrit	3	Oral 20 mn	3
			ET	Ecrit 2 h								
RNCP 30035 BC007	UE 1	6	CC	Ecrit et oral	3	ET	Oral 20 mn	3	Ecrit	3	Oral 20 mn	3
			ET	Ecrit 2 h								
RNCP 30035 BC008	UE 5	9	CC	Ecrit et oral	3	ET	Oral 20 mn	3	Ecrit	3	Oral 20 mn	3
			ET	Ecrit 2 h								
	UE 4	4	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20 mn	2	Ecrit	2	Oral 20 mn	2
RNCP 30035 BC009	UE 7	2	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20 mn	2	Ecrit	2	Oral 20 mn	2
			ET	Ecrit 2 h								
RNCP 30035 BC010	UE 6	6	CC	Ecrit et oral	2	ET	Oral 20 mn	2	Ecrit	2	Oral 20 mn	2
			ET	Ecrit 2 h								

**Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master**

Etablissement : Université de Tours

Intitulé : Licence professionnelle mention « activités juridiques : Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Restructuration Création

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : DEG

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :

Parcours Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Objectifs de la formation :

Accès à la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Organisation de la formation :

La formation est organisée conformément aux dispositions relatives aux licences professionnelles, notamment décrites par :

- L'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
- L'arrêté du 30 juillet 2018 relatif aux diplôme national de licence,
- L'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle.

Pour permettre l'acquisition des compétences attendues pour l'exercice du métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, les enseignements se structurent autour de trois domaines socles.

Les contenus indispensables de ces trois domaines socles, ainsi que leur part respective dans la formation, sont décrits ci-après :

Domaine socle 1 : La protection juridique de la personne vulnérable (45%)

- Cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs (historique et acteurs),
- Fondamentaux de la protection de la personne et des biens (mesures de protection juridique, droits de la personne protégée, contours et limites de l'intervention),

- Obligations légales et réglementaires du mandataire judiciaire à la protection des majeurs (code civil et code de l'action sociale et des familles), notamment en matière d'information et d'implication des majeurs protégés dans les décisions qui la concernent,
- Gestion budgétaire, administrative, fiscale et patrimoniale.

Domaine socle 2 : La personne protégée (30%)

- Vulnérabilités et leurs conséquences,
- Environnement de la personne protégée (proches et professionnels, en particulier contribuant à l'accompagnement en santé, social et médico-social),
- Intervention du MJPM dans l'accompagnement de la personne protégée vulnérable.

Domaine socle 3 : L'exercice du métier (20%)

- Modes d'exercice du métier et leurs spécificités,
- Posture professionnelle, organisation et gestion du temps,
- Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives,
- Éthique et analyse de la pratique.

La formation prévoit l'enseignement de l'anglais comme langue vivante autre que le français. Le niveau requis en fin de formation est le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Objectifs de l'enseignement de la langue étrangère : Acquérir un vocabulaire spécialisé, intégrer des références culturelles propres à la langue enseignée, utiliser la documentation dans la langue correspondante, communiquer de manière fluide.

Durant le parcours de licence professionnelle les périodes de formation pratique et théorique sont proposées en alternance.

Modalités d'enseignement : Formation en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; parcours de formation continue

Volume horaire de la formation : 400h

Lieux de la formation : UFR Droit, Economie et sciences sociales, Tours

Liens avec la recherche : Adossement à l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire François Rabelais

Liens avec le monde socio-économique : Partenariat avec les associations tutélaires (ATIL, ATRC), et familiales (UDAF) qui emploient l'essentiel des mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Effectifs attendus : 20-25

Pour les Licences professionnelles

Origine des publics :

- Étudiants ayant validé 120 ECTS dans les mentions suivantes du diplôme national de licence : Droit, Economie, Gestion, Economie et gestion, Administration économique et sociale, Sciences sanitaires et sociales.
- Étudiants ayant validé 120 ECTS des diplômes d'État du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS).
- Étudiants titulaires des BTS et DUT des filières sociales et gestion – administration – droit – finance.

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

5 enseignants-chercheurs : 3 MCF et 2 PR appartenant à la section 01

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

75 % des enseignements seront assurés par des professionnels spécialisés dans le domaine médico-social et le domaine juridique

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Non prévu

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

Sans objet

Internationalisation des formations

Enseignement d'une langue vivante (10h au S1 et 10h au S2)

Conventionnement avec une institution privée française

Opportunité : contexte et enjeux de la création

1. Réponse à un besoin identifié, ancrage national et régional :

La création du diplôme résulte d'un constat unanime des parties prenantes de la protection juridique des majeurs sur l'insuffisance de la formation actuelle menant à la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM). Un groupe de travail composé de ces acteurs : représentants de tous les modes d'exercice de la profession¹, les directions d'administrations centrales et déconcentrées concernées², des magistrats, des organismes de formation actuellement habilités à dispenser et délivrer la certification existante (CNC) et des universités se réunit depuis l'automne 2022 pour établir les référentiels professionnels (activités et compétences) nécessaires à la création de la certification (coordonnées des membres en annexe).

Les attendus du passage de la certification actuelle (certificat national de compétences) à la certification visée (licence professionnelle) sont multiples :

- Une amélioration qualitative de la certification en l'alignant sur les standards du diplôme national : actuellement la certification complémentaire existante prévoit au maximum 300h de formation théorique et 10 semaines de stage pratique.
- L'inscription de la formation dans le cadre d'un diplôme national intégrant des modalités d'évaluation et d'actualisation régulières de la certification.
- L'inscription de la certification menant à l'exercice de mandataire judiciaire à la protection des majeurs dans un parcours LMD : cette inscription permettra d'offrir à la formation et à la profession une nouvelle visibilité, notamment auprès des étudiants.
- L'ouverture aux étudiants de débouchés professionnels dès la sortie du diplôme, dans un secteur en tension (*cf. infra*).

La Licence professionnelle Mandataire judiciaire à la protection des majeurs est en cours de création dans 19 Universités afin d'assurer le maillage territorial. Il est important que l'Université de Tours se positionne sur le Centre-Ouest au regard des besoins de ce secteur professionnel, car aucune autre Université de ce grand territoire n'a pour le moment manifesté son intérêt. L'UFR Droit, économie et sciences sociales est naturellement la mieux placée pour assurer cette formation, le droit étant une composante essentielle de celle-ci.

¹ FNAT, UNAF, UNAPEI pour les délégués MJPM, CNMJPM et FNMJI pour les MJPM exerçant à titre individuel et ANMJPM pour les MJPM exerçant en qualité de préposés d'établissement

² Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ; Direction des affaires civiles et du sceau (DACS) ; Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) ; Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

2. Relations ou appuis avec des secteurs professionnels, des entreprises, au niveau national ou local :

L'ensemble des fédérations professionnelles du secteur ont été associées à la création du diplôme et seront en mesure de mobiliser leurs adhérents localement.

De la même façon, les services déconcentrés de l'Etat en charge du suivi de ces professionnels sont mobilisés pour faciliter la mise en place de cette certification sur les territoires.

Au niveau local, des partenariats sont en cours d'élaboration avec l'Ecole régionale du travail social (ERTS) qui assurait jusqu'alors la formation, ainsi que les associations tutélaires locales et familiales qui assurent le suivi des mesures de protection des majeurs protégés.

3. Volume et dynamique de l'emploi, besoins en compétences :

La profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs est réglementée dans son accès par le code de l'action sociale et des familles (CASF), notamment à son article L. 471-4. Celui-ci prévoit la satisfaction d'une condition de formation certifiée par l'Etat. Le diplôme de licence professionnelle à vocation à valider la réalisation de cette condition.

Aussi, l'intégralité des nouvelles personnes souhaitant exercer la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs devront, après une période prévue afin d'articuler la transition avec l'obligation de formation actuelle, détenir le diplôme de licence professionnelle.

Concernant le besoin en MJPM, le secteur compte aujourd'hui environ 20 000 professionnels.

Les projections prévoient un doublement des mesures de protection à l'horizon 2040 (par rapport à 2020), et par conséquent une augmentation comparable des besoins en professionnels pour en assurer l'exercice.

En sus de cette évolution du volume de mesures de protection, une démarche de diminution du nombre moyen de mesures exercées par les salariés mandataires est soutenue par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Cela a conduit, en 2022, au financement de 200 ETP de MJPM supplémentaires au sein des services employeurs.

Dès lors, la dynamique de l'emploi de ce secteur professionnel est structurellement ascendante.

4. Emplois accessibles visés :

Sous réserve de remplir les conditions prévues aux articles L. 471-4 et D.471-3 du code de l'action sociale et des familles et les conditions spécifiques à chaque mode d'exercice, notamment prévues aux articles L.472-1 et L.472-6 du code de l'action sociale et des familles, l'obtention du diplôme permet accéder aux emplois de

- Délégué mandataire judiciaire à la protection des majeurs,
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant en qualité de préposé d'établissement hébergeant des majeurs.
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel,

Plus concrètement :

L'emploi le plus directement accessible à la sortie du diplôme est celui de :

- Délégué mandataire judiciaire à la protection des majeurs : condition de moralité (casier judiciaire) et d'âge (21 ans, en cours de modification pour 18 ans). Ce mode d'exercice représente près de 80% des professionnels.

Les autres emplois sont accessibles après une période d'activité professionnelle et la réalisation de formalités administratives spécifiques :

- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant en qualité de préposé d'établissement hébergeant des majeurs : condition de moralité (casier judiciaire), d'âge (21 ans), d'expérience professionnelle (1 an) et déclaration administrative auprès du préfet de département.
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel, condition de moralité (casier judiciaire), d'âge (25 ans), d'expérience professionnelle (3 ans) et procédure d'agrément auprès du préfet de département.